

Programme de formation préparatoire à la catégorie B

Formation théorique



Elle porte sur la connaissance des règlements concernant la circulation et la conduite d'un véhicule ainsi que sur le comportement du conducteur. Cette formation pourra être suivie dans les locaux de l'auto-école sociale avec un support média (DVD). Les cours thématiques seront dispensés par un enseignant de la conduite et de la sécurité routière titulaire d'une autorisation d'enseigner en cours de validité.

L'accompagnement des moniteurs auprès de nos futurs conducteurs est l'une de nos priorités :

- suivi permanent individuel réalisé lors des entretiens et réunions de travail entre les moniteurs et la directrice de l'auto-école,
- la recherche de financements possibles en fonction de la situation de chacun.

Il est également possible d'apprendre les réglementations du code de la route via internet grâce au Pass Rousseau.



Les thèmes traités sont les suivantes :

- La vigilance et les attitudes à l'égard des autres usagers de la route,
- Les effets dus à une consommation d'alcool, de drogues et de médicaments sur la conduite,
- L'influence de la fatigue sur la conduite,
- Les risques liés aux conditions météorologiques et à l'état de la chaussée,
- Les usagers vulnérables,
- Les spécificités de certaines catégories de véhicules et les différentes conditions de visibilité de leurs conducteurs,
- Les gestes de premiers secours,
- Les précautions à prendre en montant et en quittant son véhicule,
- Le transport d'un chargement et de personnes,
- La réglementation relative à l'obligation d'assurance et aux documents administratifs liés à l'utilisation du véhicule.

Parcours de formation

La formation théorique portant sur les thèmes spécifiques ci-dessus se déroule principalement collectivement. Plusieurs thématiques sont proposées. Chaque élève doit obligatoirement assister à chacune des thématiques. Pour cela, l'APSR met à disposition un calendrier des horaires et thématiques abordées lors de chaque séance. Voici le déroulement d'un cours collectif :

1 Première partie

Cours magistral sur un thème du code de la route



2 Deuxième partie

Série de 20 questions sur le thème abordé la 1^{er} demi-heure + correction



3 Troisième partie

Série de 40 questions + correction avec le moniteur



Programme de formation préparatoire à la catégorie B

Formation pratique



Elle porte sur la conduite d'un véhicule et sur la sensibilisation aux différents risques routiers. Pour cela, quatre compétences sont enseignées et doivent être acquises en fin de formation. Chacune de ces compétences et sous-compétences sera traitée en abordant le pourquoi, le comment, les risques, l'auto-évaluation, les influences de l'entourage et du mode de vie de l'élève et les pressions exercées par la société, etc.

Parcours de formation

Lors de l'apprentissage de la conduite, l'élève progresse en tenant compte de la variété des situations de conduite. Pour cela, il peut être amené à conduire sur voie rapide, de jour comme de nuit dans un environnement dégradé par temps de pluie, en ville, sur autoroute et en rase campagne.

De plus, l'élève est amené à acquérir 4 compétences remplissant 32 sous-compétences :

- 1 Maitriser le maniement du véhicule dans un trafic faible ou nul.**
- 2 Appréhender la route et circuler dans des conditions normales.**
- 3 Circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers.**
- 4 Pratiquer une conduite autonome, sûre et économique.**

Pour en savoir plus sur les sous-compétences de chaque compétence listée ci-dessus, la carte murales REMC est disponible dans nos locaux.